

RAPPORTEUR : Michèle DUCLOY, Vice-Présidente

TITRE : Dossier LEADER « Le Calaisis, on y prend goût ! » - Programme d'actions 2018 - Validation du plan de financement

Mesdames, Messieurs,

Pour conserver l'émulation, le dynamisme et la promotion du réseau « Le Calaisis, on y prend goût ! », actuellement composé de 31 producteurs et 22 restaurateurs, il convient de développer plusieurs actions au cours de l'année 2018 :

- Créer un nouveau support de communication sous la forme d'un livret pour rendre encore plus lisible l'offre du territoire en matière de produits du terroir et en savoir-faire alimentaires locaux.
- Proposer des animations chez les adhérents du réseau lors des marchés fermiers.
- Communiquer sur les marchés fermiers grâce aux partenariats avec Radio 6 et La Voix Médias qui permettent une plus large diffusion du programme d'actions.
- Rendre accessible aux mobiles et aux tablettes le site internet dédié au réseau « Le Calaisis, on y prend goût ! »

Ainsi, pour le programme d'actions 2018, il est donc proposé le plan de financement suivant avec une dépense totale estimée à 20 500 € HT :

Dépenses HT		Recettes HT	
- Création et impression du nouveau support de communication	9 500 €	- LEADER (50,73 %)	10 400 €
- Communication et animation des marchés fermiers	5 500 €	- TEPCV (29,27 %)	6 000 €
- Modification et mise à jour du site internet	5 500 €	- SyMPaC (20 %)	4 100 €
TOTAL	20 500 €	TOTAL	20 500 €

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- valider le plan de financement présenté ci-dessus ;
- autoriser le Président à solliciter la subvention LEADER ;
- autoriser le Président à signer toute pièce utile à l'exécution de cette présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Président

Emmanuel AGIUS

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- son envoi en Sous-Préfecture le 18 avril 2018
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPaC et ceux des EPCI le 18 avril 2018

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS

PAYS DU CALAISIS



COMITE SYNDICAL DU 13 AVRIL 2018

Le treize avril de l'an deux mille dix-huit le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le trois avril 2018, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, René LOTTE, Fabrice MARTIN, Philippe MIGNONET, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers) ;

MM. Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ, Daniel PIQUET, Julien RENAULT, Guy VERMERSCH (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Bruno DEMILLY, Jean-Luc MAROT, Pierre PREVOST, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés :

Mme Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Maïté MULOT FRISCOURT (pouvoir Mme BOUAZZI), MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr VERON), Gérard GRENAT (pouvoir Mme DUCLOY), Pascal PESTRE (pouvoir Mme HEUX), Henri-Christian SEREDNICKI (pouvoir Mr LEGRAND) (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE (pouvoir Mr ENGRAND), Frédéric MELCHIOR, Patrick WAY (pouvoir Mr PIQUET) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. François LE GALL (pouvoir Mr DEMILLY), Ludovic LOQUET (pouvoir Mr PREVOST), Marc MEDINE, Antoine PERALDI, Fabrice PONTHEU, Thierry POUSSIERE (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient absents :

M. Pierre-Henri DUMONT (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq).